

les
5 MINUTES
de
L'OBSERVATOIRE DES
MOBILITES DE L'AIRE
GRENOBLOISE

Enquêtes sur les usages du TER : indicateurs clés





RAPPEL : L'OBSERVATOIRE DES MOBILITÉS

Une démarche globale et systématique d'observation et d'évaluation des mobilités est mise en œuvre sur le territoire du SMMAG

- De nombreux outils mobilisés
 - *Des enquêtes et comptages réalisés très régulièrement...*
 - *Des indicateurs synthétiques, des analyses chiffrées...*
- Dans le but de partager les données sur la **fréquentation des TER**, la Région Auvergne Rhône-Alpes a confié à l'AURG l'analyse des résultats d'une série d'enquêtes effectuées entre 2017 et 2019 sur l'étoile ferroviaire grenobloise.
- Ces enquêtes dites « photo » correspondent à un usage ponctuel (un jour ouvrable de base*). L'ensemble des circulations (trains et cars) TER est compté et enquêté une seule fois, dans des conditions de circulation réputées « normales ».

** Sauf mention contraire, les analyses présentées ici correspondent à un jour ouvrable de base, enquêté entre le lundi midi et le vendredi midi.*

LE TER, UN TRANSPORT À LA FOIS RÉGIONAL ET LOCAL

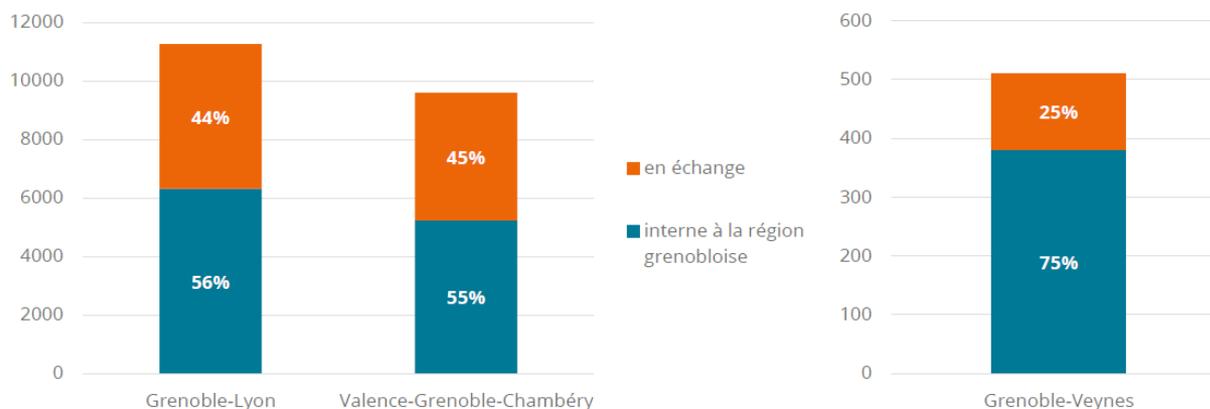
21 400 voyages en lien avec la région grenobloise (un jour ouvrable de base)

Trains & cars TER

Axe	Voyages	Part en car
Grenoble - Lyon	11 300	0.3 %
Valence - Chambéry	9 600	4.5 %
Grenoble - Veynes	510	3.9 %

Certaines liaisons sont assurées par des **cars TER** à certains horaires, c'est le cas notamment pour la gare de Valence TGV et ponctuellement sur la ligne Grenoble Veynes. Leur poids dans la fréquentation est marginal et les analyses proposées ne distinguent donc pas le type de véhicule

Les flux internes à la région grenobloise (56%) sont plus nombreux que les flux d'échanges avec les territoires voisins (44%)



Répartition des voyages en lien avec la région grenobloise par type de flux et par axe (jour ouvrable de base)

Données sources : enquête dans les transports régionaux de voyageurs 2017, 2018, 2019 Région Auvergne-Rhône-Alpes – Exploitation AURG

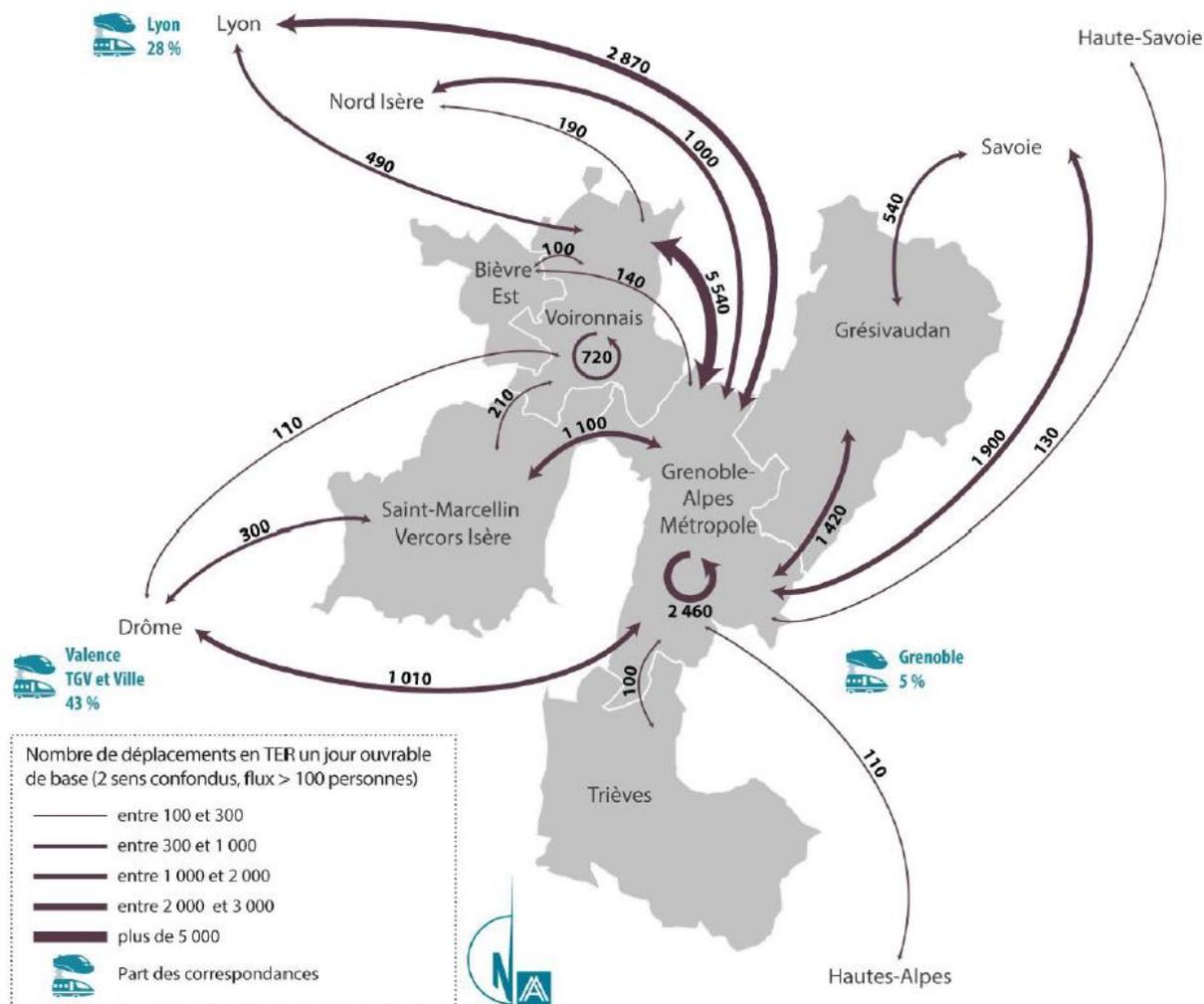
LES TRAJETS ENTRE EPCI DE LA RÉGION GRENOBLOISE UN JOUR DE SEMAINE

Les principaux flux sont entre :

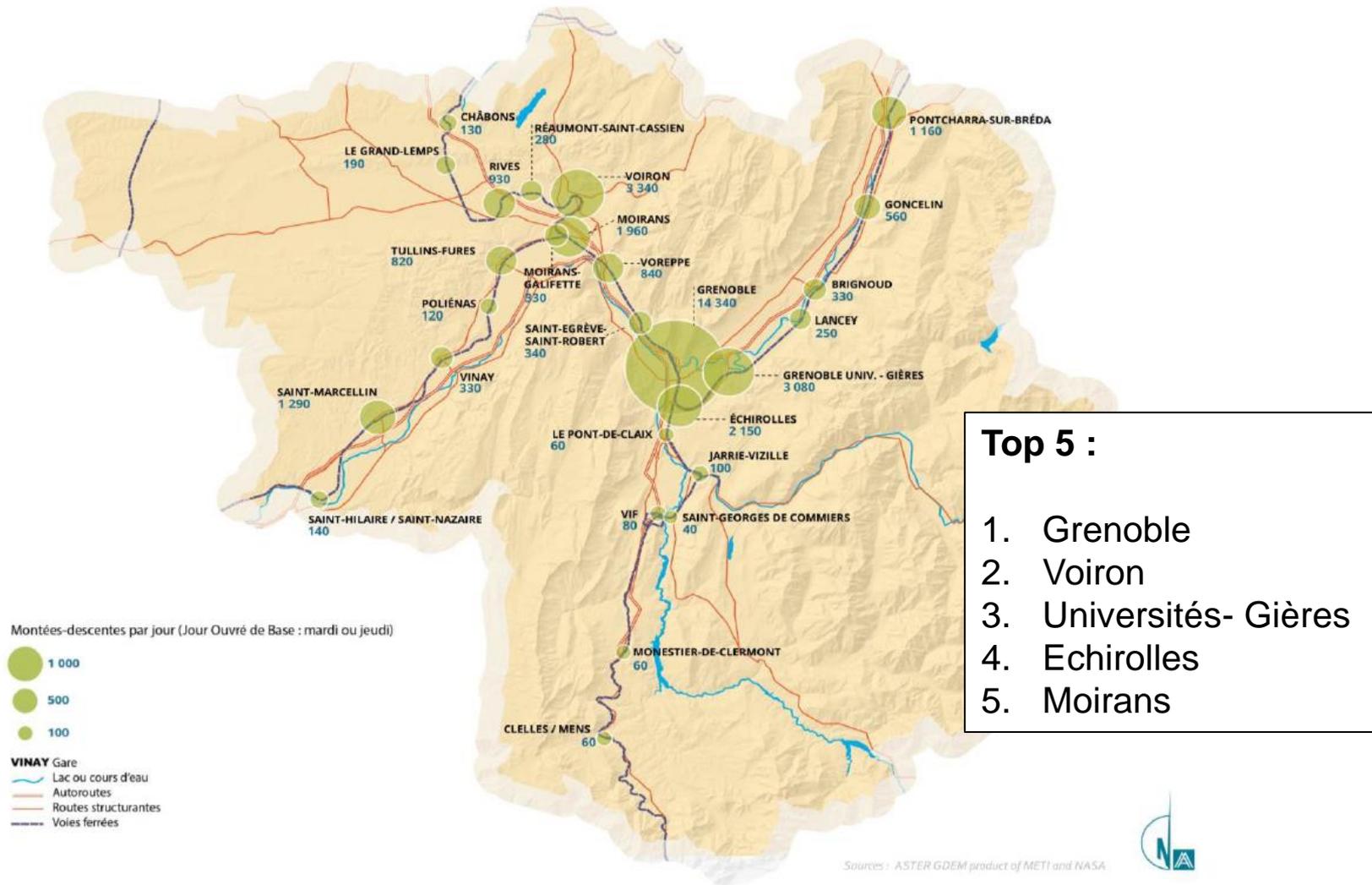
1. Grenoble Alpes Métropole (GAM) et le Pays Voironnais
2. GAM et Lyon
3. Les gares internes à GAM
4. GAM et la Savoie
5. GAM et le Grésivaudan, SMVIC, la Drôme, le Nord Isère

A noter :

- Des flux importants au sein du Pays Voironnais
- À Valence (Ville et TGV), 43 % des montées descentes en lien avec le territoire sont des correspondances



LA FRÉQUENTATION PAR GARE (montées + descentes par jour ouvrable de base)



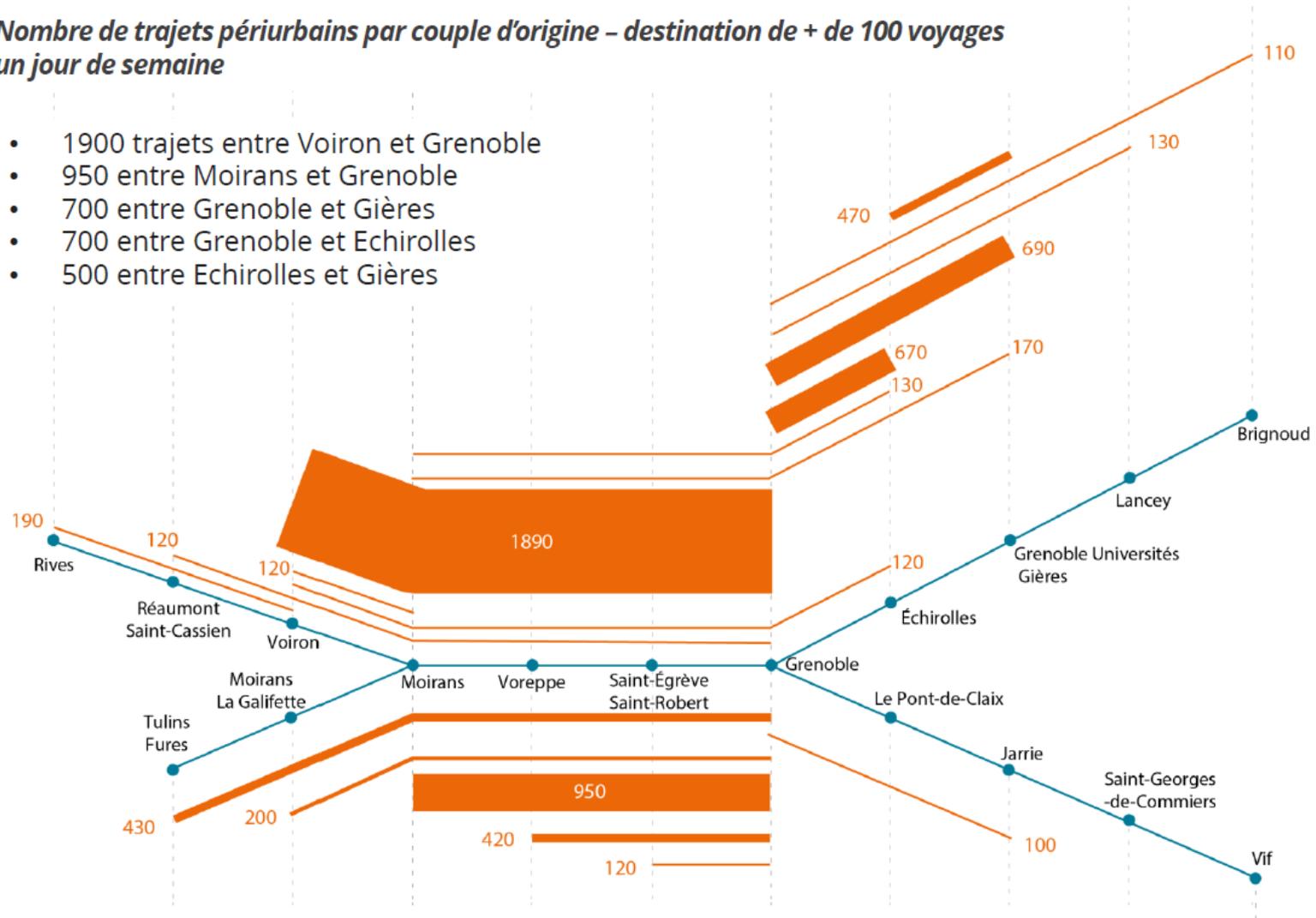
Source : Enquêtes Origine-Destination 2017, 2018 et 2019 - Région Auvergne Rhône-Alpes
 Traitement : Agence d'urbanisme - avril 2021.

Données sources : enquête dans les transports régionaux de voyageurs
 2017, 2018, 2019 Région Auvergne-Rhône-Alpes – Exploitation AURG

LES PRINCIPAUX TRAJETS

Nombre de trajets périurbains par couple d'origine - destination de + de 100 voyages un jour de semaine

- 1900 trajets entre Voiron et Grenoble
- 950 entre Moirans et Grenoble
- 700 entre Grenoble et Gières
- 700 entre Grenoble et Echirolles
- 500 entre Echirolles et Gières

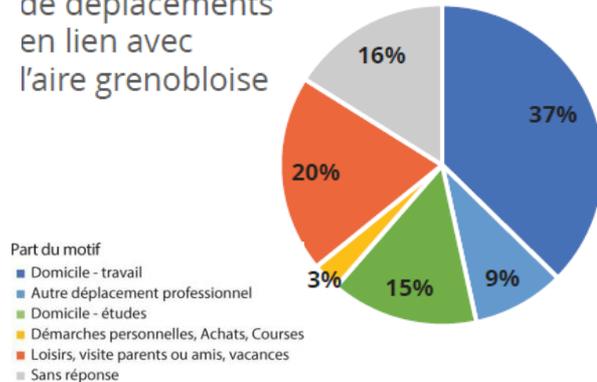


Données sources : enquête dans les transports régionaux de voyageurs 2017, 2018, 2019 Région Auvergne-Rhône-Alpes – Exploitation AURG

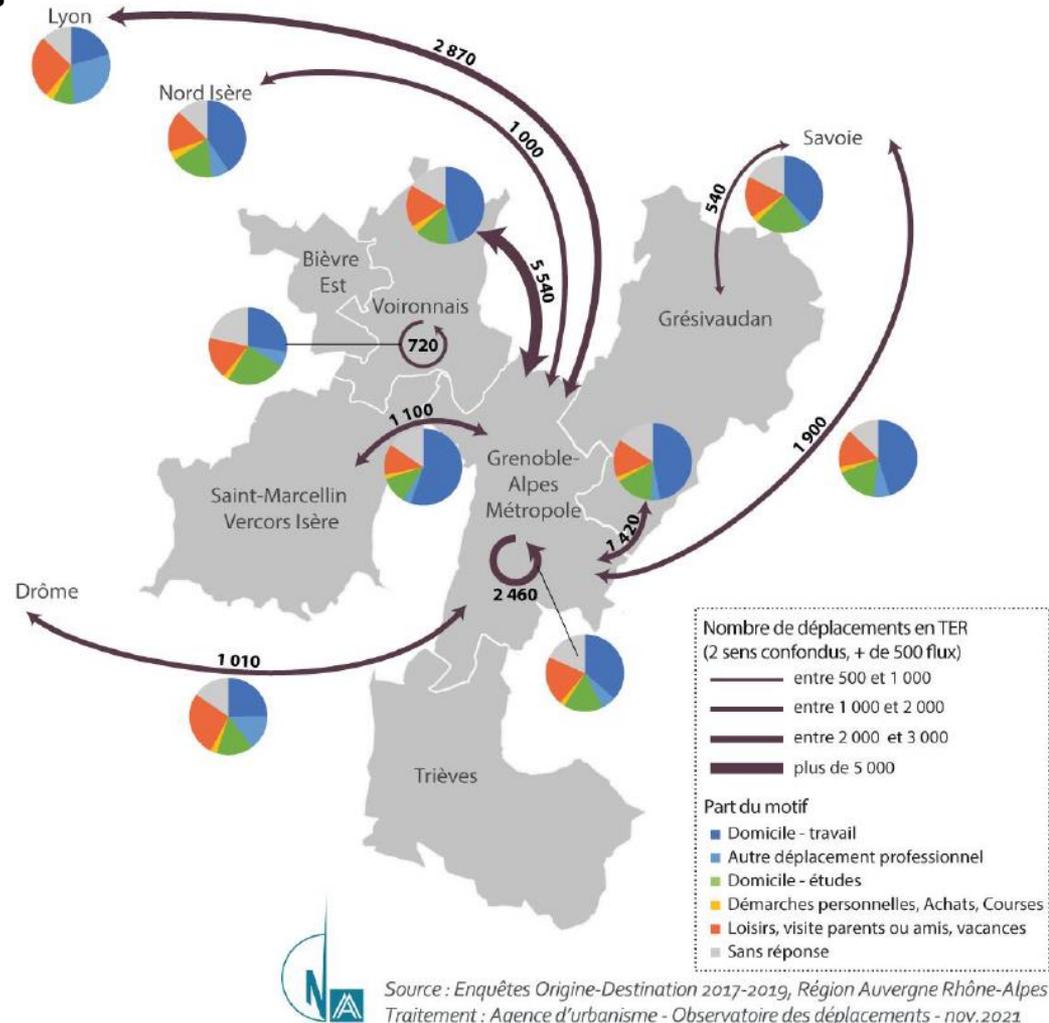
LE TRAVAIL EST LE PREMIER MOTIF DE DÉPLACEMENT EN TRAIN

- Près de la moitié (46%) des déplacements sont liés au travail
- 15 % pour des motifs « études »
- 20% pour des motifs loisirs, visites...

Répartition des motifs de déplacements en lien avec l'aire grenobloise



- Part du domicile travail + importante dans les déplacements entre la métropole et les territoires voisins
- Part des motifs loisirs + importante entre la Métropole et Lyon ainsi que la Drôme



L'ABONNEMENT EST FRÉQUENT POUR LES TRAJETS INTERNES À L'AIRE GRENOBLOISE

57% des trajets sont effectués avec un abonnement

- C'est un peu moins que la part des motifs «obligés»
- Ils sont surtout utilisés pour les trajets courts

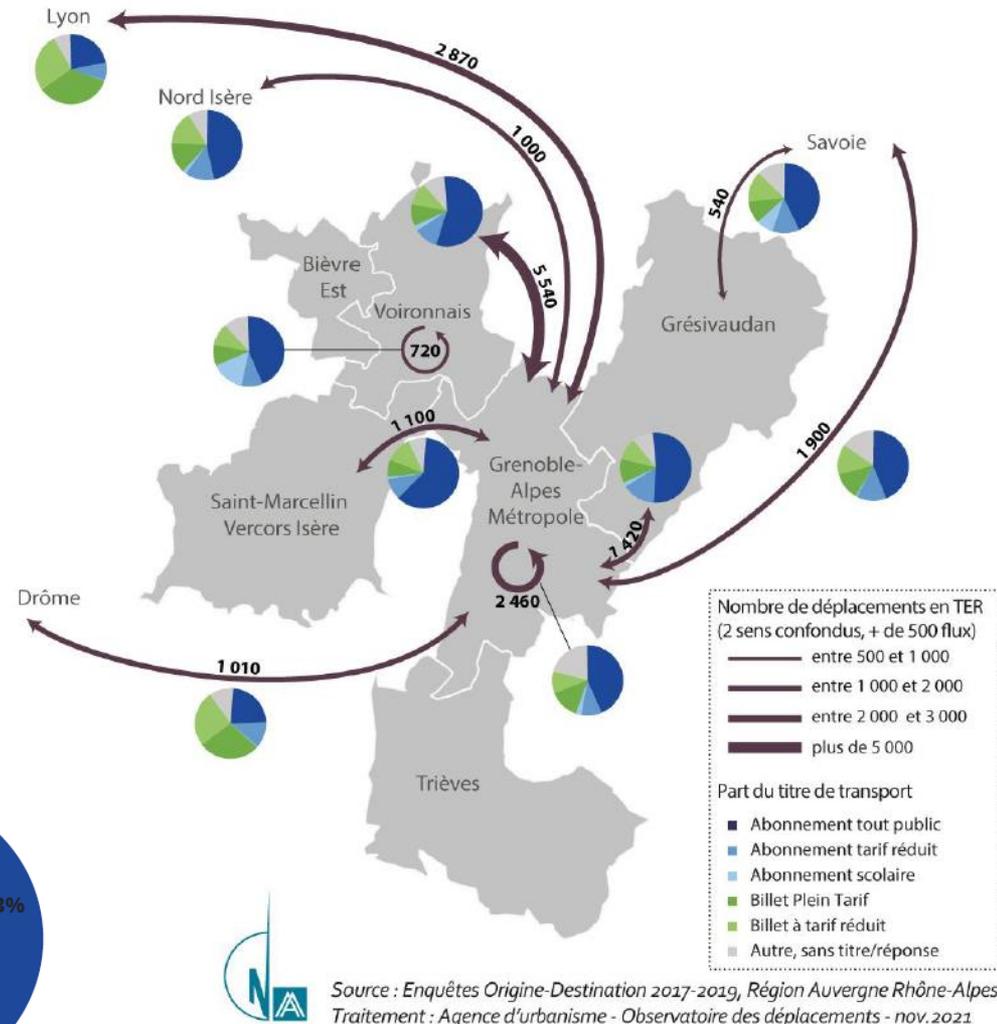
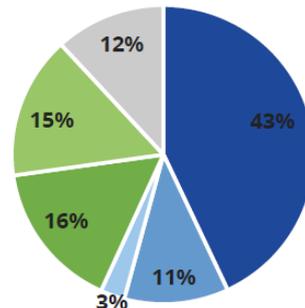
34% des trajets sont effectués avec un billet

- Les liaisons avec Lyon et la Drôme sont majoritairement faites avec un billet

20 % des abonnements sont combinés avec un réseau urbain (TAG, TCL...)

Part du titre de transport

- Abonnement tout public
- Abonnement tarif réduit
- Abonnement scolaire
- Billet Plein Tarif
- Billet à tarif réduit
- Autre, sans titre/réponse

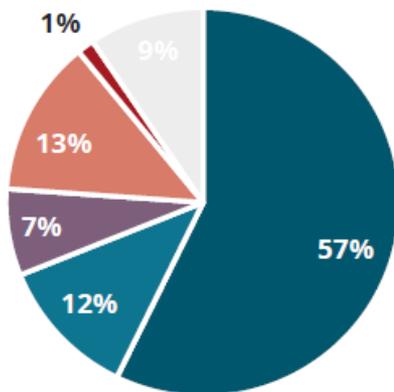


Données sources : enquête dans les transports régionaux de voyageurs 2017, 2018, 2019 Région Auvergne-Rhône-Alpes – Exploitation AURG

LA FREQUENCE DES DEPLACEMENTS EN TRAIN

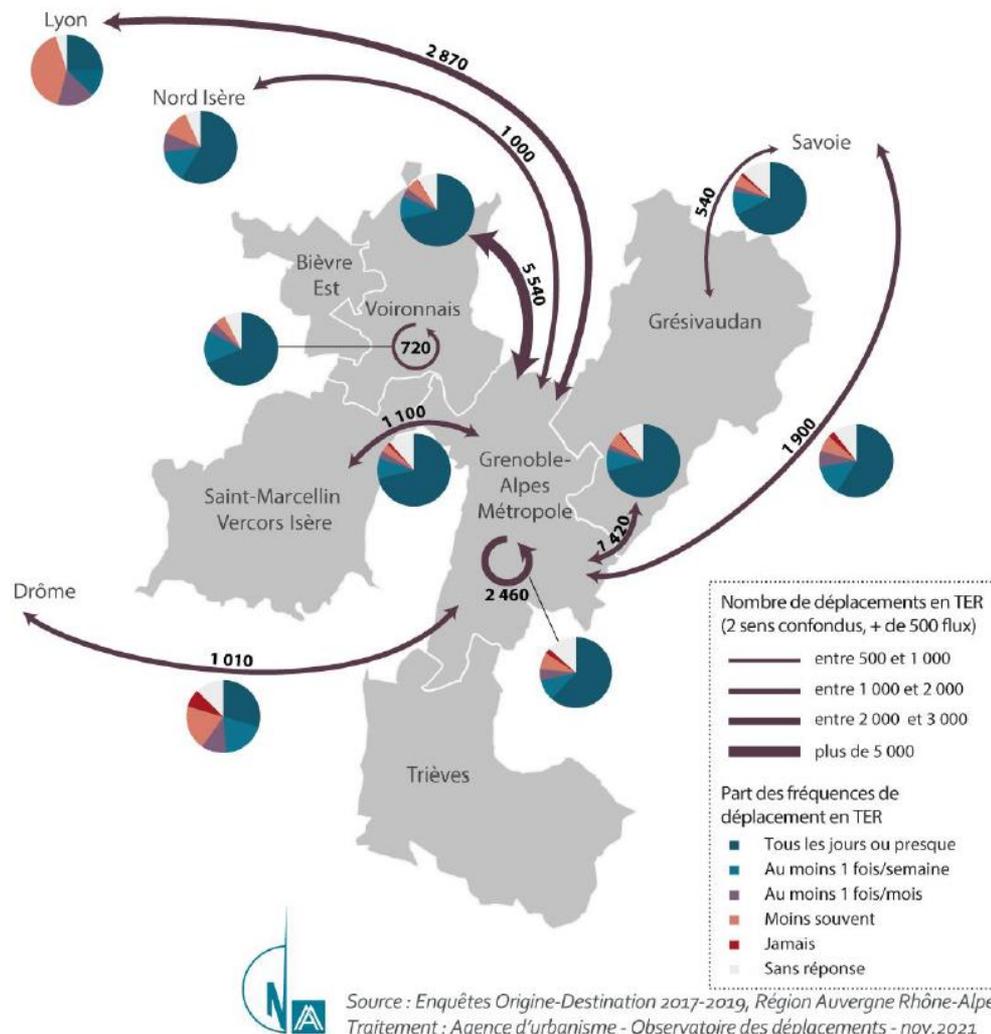
- **57 % des trajets sont quotidiens**
- Moins d'un quart des déplacements sont très occasionnels, ils sont principalement à destination de Lyon et de la Drôme

Fréquence de réalisation du trajet en TER



Part des fréquences de déplacement en TER

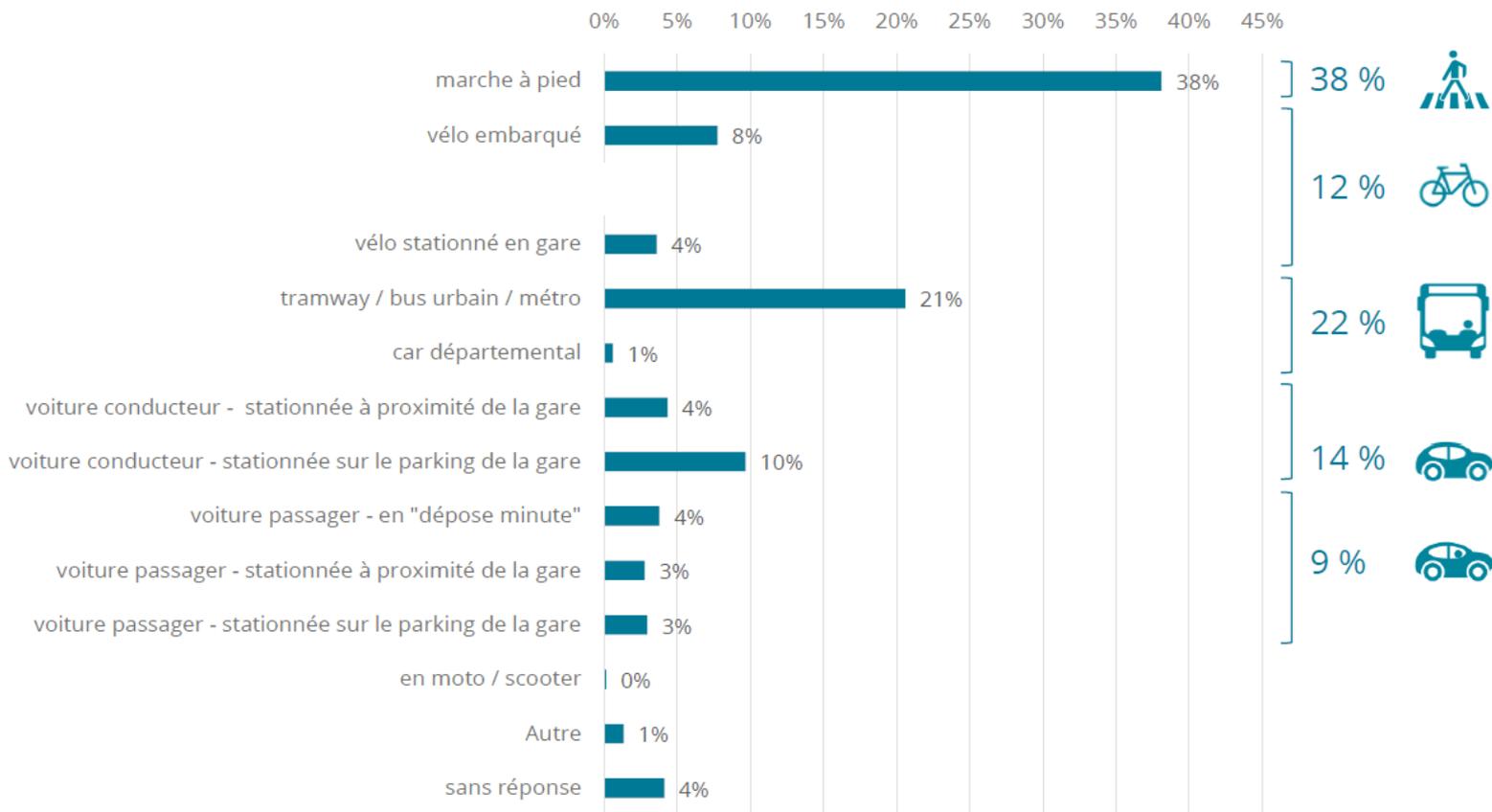
- Tous les jours ou presque
- Au moins 1 fois/semaine
- Au moins 1 fois/mois
- Moins souvent
- Jamais
- Sans réponse



Données sources : enquête dans les transports régionaux de voyageurs 2017, 2018, 2019 Région Auvergne-Rhône-Alpes – Exploitation AURG

LES MODES DE RABATTEMENT ET DE DIFFUSION

Les modes actifs assurent 50 % des rabattements / diffusions en gare



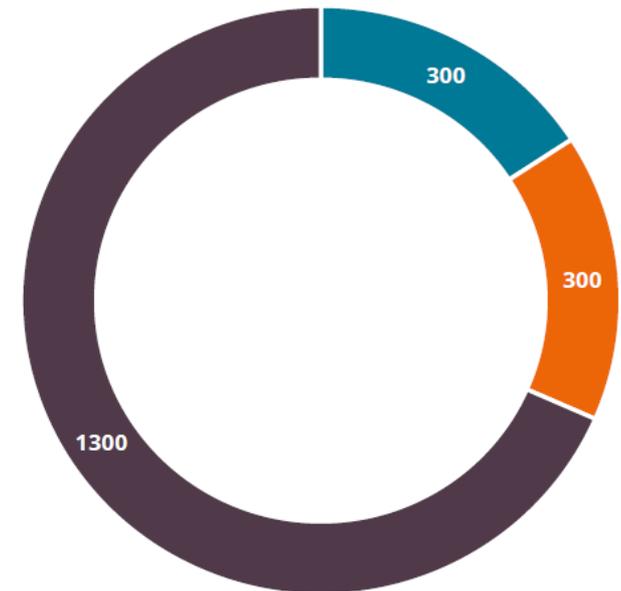
Détail de modes de rabattement / diffusion dans l'ensemble des gares de l'étoile ferroviaire

Données sources : enquête dans les transports régionaux de voyageurs 2017, 2018, 2019 Région Auvergne-Rhône-Alpes – Exploitation AURG

STATIONNEMENT EN GARE OU EMBARQUEMENT DANS LE TRAIN ?

Les 2/3 des vélos sont embarqués dans le train

- Les 2/3 des vélos sont embarqués dans le train (1300 usagers)
- 1/3 sont stationnés en gare (300 côté domicile et 300 côté activités) : le vélo est autant utilisé du côté de l'activité que du côté du domicile y compris lorsqu'il est stationné en gare.
- Pour les trajets domicile-travail, environ 400 usagers embarquent leur vélo dans le train et environ 200 usagers disposent d'un vélo du côté du travail

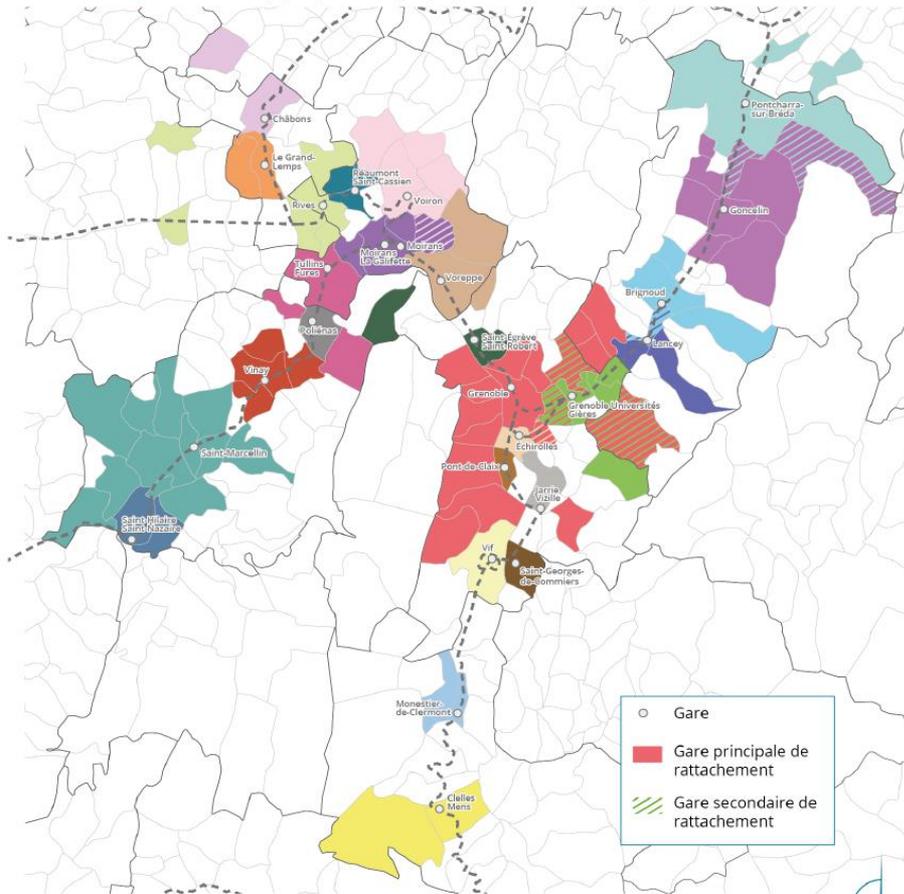


- vélos stationnés en gare, côté domicile
- vélos stationnés en gare, côté activité
- vélos embarqués dans le train

Données sources : enquête dans les transports régionaux de voyageurs 2017, 2018, 2019 Région Auvergne-Rhône-Alpes – Exploitation AURG

AIRE D'ATTRACTIVITÉ DES GARES AU DOMICILE, PAR COMMUNE DE RÉSIDENCE

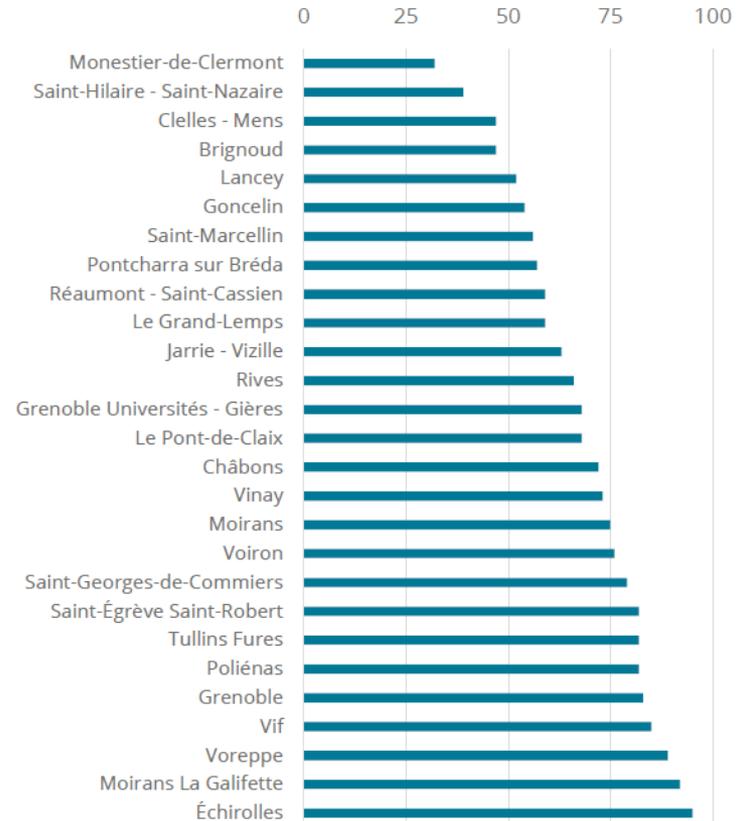
Communes d'origine (nombre de voyages supérieur ou égal à 5 et poids de la gare supérieur à 1/3)



Source : Enquêtes voyageurs TER 2017, 2018, 2019 - Région Auvergne Rhône-Alpes
 Traitement : Agence d'urbanisme de la région grenobloise - nov. 2021

Voyageurs en provenance du domicile

Part des voyageurs résidant dans la commune où est située la gare



- Les usagers des gares sont majoritairement résidents de la commune d'implantation de la gare
- Cependant les gares les plus éloignées rassemblent des usagers de plusieurs communes lorsque l'offre est significative :
 - ✓ C'est le cas aussi des gares de Brignoud et Lancey, qui sont proches d'autres communes
 - ✓ Les gares du Voironnais et de Bièvre ont une aire de chalandise moins étendue